

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 11 AVRIL A 18H00

Convocation du 3 avril 2024

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 28 mars 2024.
2. Travaux voirie 2024.
3. Travaux cimetièrre 2024.
4. Délibération modificative pour les subventions 2024.
5. Questions diverses.

Le Conseil Municipal de la Commune s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Mickaël CASROUGE, Maire,

Présents : CASROUGE Mickaël, POMMEPUY Martine, BECKER Patricia, CHEROUTE François, DESBIAUX Thierry, TOURBIN Michel.

Procurations : AVICE Aurélien (Procuration M. Casrouge Mickaël) DERELLE Pierre (Procuration à M. Tourbin Michel) DUVALLET Maryline (Procuration à Mme Becker Patricia).

Absent excusé : Mesdames DOUHERET Murielle et TRADEAU Marie-Elisabeth.

Madame POMMEPUY Martine a été nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu de la séance du 28 mars 2024.

2) Travaux voirie 2024.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis des entreprises Pigeon et Chavigny pour les travaux de voirie 2024, à savoir, débarnage d'accotement, reprofilage de chaussées aux enrobés, réalisation d'un enduit bicouche.

- Devis de la société Pigeon, d'un montant de **6 131.45 € HT et 7 357.74 € TTC.**
- Devis de la société Chavigny, d'un montant de **43570.40 € HT et 52 284.48 € TTC.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas faire de travaux pour l'année 2024.

3) Travaux cimetièrre 2024.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que des travaux vont avoir lieu au cimetière notamment pour l'aménagement du cimetière, décapage des gravillons et nivelage du jardin des souvenirs, terrassement, coffrage et coulage d'un béton armé à l'entrée du cimetière, allée en béton drainant et une création de haies basse en rosier buisson.

Il présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Marie-Rodolphe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 6 VOIX POUR et 3 CONTRE, décide :

- De valider le devis de l'entreprise Marie-Rodolphe pour un montant de **62 724.90 HT et 75 236.98 € TTC.**
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer ce devis.

4) Délibération modificative pour les subventions aux associations pour l'année 2024.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que des subventions aux associations ont été attribuées lors de la dernière réunion du conseil qui a eu lieu le 28 mars dernier.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir la subvention accordée de 600 € à l'association Fort'Anims afin d'attribuer la même somme que le comité des fêtes, à savoir 900 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 3 Voix POUR, 5 Voix CONTRE et 1 ABSTENTION, décide :

De laisser inchangée la subvention versée à l'association Fort'Anims, à savoir 600 €

5) Questions diverses.

- *Pique-nique partagé : Samedi 1^{er} juin 2024 à 18h00.*
- *Point sur Valdem (Demande de bacs individuels + retrait bac de la commune)*
- *8 mai : Rassemblement devant la Mairie à 9h30 pour la brioche et départ à 10h00 au cimetière.*
- *Terrain pour la citerne : Voir si la commune paye les frais.*
- *Commande de 2 bacs récupérateur d'eau – Travaux au mois de mai.*
- *Voir pour radar.*

Séance levée à 19h10.

